

# Inscription au préscolaire 4 et 5 ans pour l'année 2019-2020



## ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS

Ce service s'adresse aux enfants de 4 ans  
qui ont des besoins particuliers.

*Le nombre de places pour ce service est limité.*

### CONDITIONS D'ADMISSION

1. Avoir 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019.
2. Avoir des besoins particuliers tels que présentés ci-dessous :
  - l'enfant présente un retard de développement (communication, moteur, cognitif, affectif);
  - l'enfant est handicapé;
  - l'enfant est issu d'un milieu familial économiquement faible et a peu d'occasions de sociabiliser;
  - l'enfant est recommandé par un professionnel ou une professionnelle du réseau de l'éducation, du réseau de la santé et des services sociaux ou de certains organismes communautaires.

Ce service comprend des activités éducatives en milieu scolaire pour les enfants (8½ journées par cycle de 9 jours). Il peut y avoir des activités d'aide éducative et d'animation pour les parents (2 heures par semaine).

**Notez qu'il s'agit d'une inscription administrative. Par conséquent, le centre d'inscription qui reçoit votre enfant ne constitue pas obligatoirement l'école qu'il fréquentera en septembre 2019. Tous les parents qui ont des enfants âgés de 6 ans doivent les inscrire, et ce, dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique.**

## ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE 5 ANS

### CONDITIONS D'ADMISSION

- 1 - L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019.
- 2 - Si l'enfant fréquente la maternelle 4 ans en **2018-2019**, il n'est pas nécessaire de l'inscrire à nouveau. Son dossier est ouvert pour la maternelle 5 ans.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Le parent se présente à une école désignée comme centre d'inscription.
2. **Documents requis au préalable :**
  - Obligatoire: Le certificat de naissance officiel (grand format) pour que l'inscription soit considérée;
  - Facultatif: Le formulaire d'inscription prérempli, disponible sur le site Internet de la commission scolaire.

#### Une preuve de résidence parmi les documents suivants :

- Carte d'assurance maladie du Québec de l'élève;
- Permis de conduire au Québec du parent;
- Compte de taxe scolaire ou municipale du parent;
- Facture d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution du parent.

### DÉROGATION AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le parent qui désire une dérogation à l'âge d'admission en maternelle ou en première année s'adresse à la direction de l'école la plus rapprochée de sa demeure pour en connaître les conditions.

**La date limite pour présenter une demande de dérogation est le 29 mars 2019.**

# Lieux, dates et heures d'inscription au préscolaire

Si l'enfant fréquente actuellement la maternelle 4 ans en 2018-2019, l'inscription n'est pas requise, son dossier est ouvert pour la maternelle 5 ans.

**Étant donné qu'il s'agit d'une inscription administrative, la présence des enfants n'est pas requise.** Par conséquent, le centre d'inscription ne constitue pas obligatoirement l'école qu'il fréquentera en septembre 2019.

Tous les parents qui ont des enfants âgés de 6 ans doivent les inscrire, et ce, dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*.



ÉCOLE	INSCRIPTION
<b>Notre-Dame de l'Assomption</b> <b>Maternelle 4 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Arvida</li> </ul> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Jacques</li> <li>Faubourg Sagamie et des Premiers ministres</li> <li>Saint-Jean-Eudes</li> </ul>	<p>Pour l'ensemble des élèves du <b>SECTEUR ARVIDA</b>, il n'y a qu'un lieu d'inscription, sans rendez-vous</p> <p>École <b>SAINTE-LUCIE</b> 2330, rue Lévesque, Jonquière. 418 548-8238</p> <p><b>11 et 12 février 2019</b> de 15 h 30 à 18 h 30</p>
<b>Sainte-Lucie</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Mathias</li> <li>Dubose (manège militaire)</li> <li>Saint-Abel</li> </ul>	
<b>Sainte-Bernadette</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Philippe</li> <li>Quartier des Joyaux</li> </ul>	
<b>Notre-Dame-du-Sourire</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Sainte-Thérèse</li> <li>Quartier Flamand</li> <li>Plateau Deschesne</li> <li>Rue des Campanules (1772 à 1836 et 1795 à 1851)</li> </ul>	

ÉCOLE	INSCRIPTION
<b>De la Mosaïque</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Laurent</li> </ul>	<p>Pour l'ensemble des élèves du <b>SECTEUR JONQUIÈRE</b>, il n'y a qu'un lieu d'inscription, sans rendez-vous.</p> <p>École <b>TREFFLÉ-GAUTHIER</b> 2385, rue des Cyprès, Jonquière. 418 547-6663</p> <p><b>11 février 2019</b> de 15 h 30 à 18 h</p>
<b>Sainte-Marie</b> <b>Maternelle 4 ans</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Fatima</li> <li>Quartier Nadeau</li> <li>Quartier de l'Éducation</li> </ul>	
<b>Le Tandem, édifice St-Luc</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Dominique</li> <li>Quartier des Vétérans</li> <li>Petite France</li> <li>Parc des Roulottes</li> <li>Quartier des Oiseaux</li> </ul>	
<b>Trefflé-Gauthier</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Raphaël</li> <li>Chemin Saint-Benoît</li> <li>Chemin Saint-Jean-Baptiste</li> </ul>	
<b>Saint-Jean-Baptiste</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Châteauguay</li> <li>Rue Jeune Homme</li> <li>Lac Jérôme</li> <li>Saint-Damien</li> <li>Lac Kénogami</li> <li>Lac Damas</li> </ul>	

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
<b>Du Versant</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Larouche</li> <li>Lac Samson</li> </ul>	777, rue Gauthier, Larouche	<b>11 février 2019</b> 15 h 30 à 18 h	S.V.P. PRENDRE RENDEZ-VOUS au <b>418 547-4485</b> au poste 3300

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
<b>Saint-Jean</b> <b>Maternelle 4 ans</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Bégin</li> </ul>	108, rue Tremblay, Bégin	<b>12 février 2019</b> 15 h 30 à 18 h	S.V.P. PRENDRE RENDEZ-VOUS au <b>418 672-4704</b>

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
<b>Saint-Charles</b> <b>Maternelle 4 ans</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Charles</li> </ul>	370, rue Principale, Saint-Charles-de-Bourget	<b>19 février 2019</b> 15 h à 17 h	S.V.P. PRENDRE RENDEZ-VOUS au <b>418 672-2233</b>

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
<b>Collège Saint-Ambroise</b> <b>Maternelle 4 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur St-Ambroise</li> <li>Secteur Shipshaw</li> </ul> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur St-Ambroise</li> </ul>	101, rue Blackburn, Saint-Ambroise	<b>18 février 2019</b> 14 h à 18 h	Vous présenter <b>sans rendez-vous</b> et <b>sans votre</b> <b>enfant</b>

ÉCOLE	ADRESSE	DATE ET HEURE	RENDEZ-VOUS
<b>Bois-Joli</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Shipshaw</li> </ul>	4411, rue Bois-Joli, Shipshaw <b>418 547-2656</b>	<b>11 février 2019</b> 15 h à 18 h	Vous présenter <b>sans rendez-vous</b>

ÉCOLE	INSCRIPTION
<b>Sainte-Cécile</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Sainte-Cécile</li> <li>De la Villégiature</li> <li>Quartier des Fleurs</li> <li>Rue des Campanules (1840 à 1916 et 1855 à 1915)</li> </ul>	<p>Pour l'ensemble des élèves du <b>SECTEUR KÉNOGAMI</b>, il n'y a qu'un lieu d'inscription, sans rendez-vous.</p> <p>École <b>SAINTE-CÉCILE</b> 1769, rue François-Xavier, Jonquière. 418 542-4549</p> <p><b>19 février 2019</b> de 15 h 30 à 18 h</p>
<b>Marguerite-Belley</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Saint-Georges</li> <li>Boul. du Royaume</li> <li>Lac Bleuet et Chemin Saint-Isidore</li> </ul>	
<b>Sacré-Coeur</b> <b>Maternelle 5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur Sainte-Famille</li> <li>Chemin Saint-André</li> <li>Jonquière-Nord</li> <li>Quartier des Peintres</li> </ul>	